

environnantes, *erat oppidum Alesia in colle summo, admodum edito loco...* Deux rivières baignent de deux côtés opposés le pied de la montagne : ce sont l'Oise et l'Oserain, *cujus collis radices duo duabus ex partibus flumina subluébant*. A l'ouest du Mont-Auxois s'étend la plaine des Laumes, dont la plus grande dimension entre le village des Laumes et celui de Pouillenay, est d'environ trois mille pas ou quatre mille mètres, *ante oppidum planities circiter millia passuum III in longitudinem patebat*. De tous les autres côtés, s'élève une ceinture de collines dont les plateaux ont une même hauteur, *reliquis ex omnibus partibus colles, mediocri interjecto spatio, pari altitudinis, fastigio oppidum cingebant*.

M. Blanchon voulait, d'après l'opinion de M. Fivel, architecte de Chambéry, qu'Alesia fût sur le sol allobroïque, et, à preuve, il cite les paroles de ce dernier (1) :

« Vercingétorix, qui d'Autun surveillait la marche du
« proconsul César, traverse la Saône à Chalons, harcèle
« l'armée romaine avec ses cavaliers, la précédant avec
« le gros de son infanterie, campant trois fois devant
« elle, chaque fois à la même distance (environ à dix
« mille pas ou quinze kilomètres), assez près pour la sur-
« veiller et l'inquiéter, assez loin pour éviter une bataille
« générale, dont le moment n'est pas venu, »

« M. Fivel retrouve, à Saint-Martin-en-Bresse, à Préty et à Saint-Didier, les fossés circulaires qui protégeaient le campement gaulois, fossés dont les reliefs sont encore assez accusés pour ne point laisser de doute sur leur origine.

« Cette explication naturelle du texte de César, si em-

(1) *Le Monde illustré* du 10 février 1866.